



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2023, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS: 20-9574-3
Date de révision: 19/10/2023

Numéro de version: 13.00
Annule et remplace la
version du : 24/08/2023

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M(TM) ENCRE DE SERIGRAPHIE 884N JAUNE

Numéros d'identification de produit
75-0301-4137-0

7000030851

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Encre.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone: +32 (0)2 722 51 11
E-mail: bnl-productsafety@mmm.com
Site internet <http://www.3m.com/be>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

La classification d'aspiration n'est pas requise sur l'étiquette en raison de la viscosité du produit.

CLASSIFICATION:

Liquide inflammable, catégorie 3 - Liq. inflam. 3; H226

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Carcinogénicité, Catégorie 1B - Carc. 1B; H350

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H336

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Auat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

Symboles :

SGH02 (Flamme) | SGH05 (Corrosion) | SGH07 (Point d'exclamation) | SGH08 (Danger pour la santé) | SGH09 (Environnement)

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène		918-811-1	20 - 30
Cyclohexanone	108-94-1	203-631-1	5 - 10
Cumène	98-82-8	202-704-5	< 0,2

MENTIONS DE DANGER:

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H350	Peut provoquer le cancer.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261A	Eviter de respirer les vapeurs.
P280I	Porter des gants de protection /des vêtements de protection /un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs
--------------------	---

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

AUTRES INFORMATIONS:

Dangers supplémentaires (statements):

EUH208

Contient Néodécanoate de 2,3-époxypropyle. | Méthacrylate de n-butyle. | (R)-p-Mentha-1,8-diène. Peut produire une réaction allergique.

Précaution - Extra:

Réservé aux utilisateurs professionnels.

17% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.

17% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie cutanée inconnue.

29% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par inhalation inconnue.

Contient 17% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

La note P s'applique

2.3 .Autres dangers

Inconnu

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Polymer acryliques	Confidentiel	10 - 30	Substance non classée comme dangereuse
Polymère de méthyl méthacrylate, butyl méthacrylate acide acrylique	(N° CAS) 28262-63-7	10 - 30	Substance non classée comme dangereuse
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	(N° CE) 918-811-1	20 - 30	Tox.aspiration 1, H304 STOT SE 3, H336 EUH066 Tox. aquatique chronique 2, H411
Reaction mass of α,α -4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and α,α -4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	(N° CE) 701-188-3	10 - 15	Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319
Cyclohexanone	(N° CAS) 108-94-1 (N° CE) 203-631-1 (N° REACH) 01-2119453616-35	5 - 10	Liq. Inflamm. 3, H226 Tox. aigüe 4, H332 Tox. aigüe 4, H312 Tox. aigüe 4, H302 Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	(N° CAS) 108-65-6 (N° CE) 203-603-9 (N° REACH) 01-	5 - 10	Liq. Inflamm. 3, H226 STOT SE 3, H336

	2119475791-29		
Polymer de vinyle	Confidentiel	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	(N° CAS) 88917-22-0 (N° REACH) 01-0000015637-64	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P-PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	(N° CAS) 106276-80-6	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	(N° CAS) 64742-95-6 (N° CE) 265-199-0	1 - 5	Tox.aspiration 1, H304 Nota P Liq. Inflamm. 3, H226 Irr. de la peau 2, H315 STOT SE 3, H336 Tox.aquatique chronique 3, H412
1,2,4-Triméthylbenzène	(N° CAS) 95-63-6 (N° CE) 202-436-9	1 - 5	Liq. Inflamm. 3, H226 Tox. aigüe 4, H332 Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 STOT SE 3, H335 Tox. aquatique chronique 2, H411
Xylène	(N° CAS) 1330-20-7 (N° CE) 215-535-7	< 1,5	Liq. Inflamm. 3, H226 Tox. aigüe 4, H332 Tox. aigüe 4, H312 Irr. de la peau 2, H315 Nota C Tox.aspiration 1, H304 Irr. des yeux 2, H319 STOT SE 3, H335 STOT RE 2, H373 Tox.aquatique chronique 3, H412
3-Dodécyl-1-(2,2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyl)pyrrolidine-2, 5-dione	(N° CAS) 79720-19-7 (N° CE) 279-242-6	< 0,6	Corr. cutanée 1A, H314 Lésions oculaires 1, H318 STOT SE 3, H335 Aquatique aigüe 1, H400,M=10 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=10
(R)-p-Mentha-1,8-diène	(N° CAS) 5989-27-5 (N° CE) 227-813-5 (N° REACH) 01-2119529223-47	< 0,5	Liq. Inflamm. 3, H226 Tox.aspiration 1, H304 Irr. de la peau 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox.aquatique chronique 3, H412 Nota C
Méthacrylate de n-butyle	(N° CAS) 97-88-1 (N° CE) 202-615-1	< 0,3	Liq. Inflamm. 3, H226 Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 Skin Sens. 1B, H317 STOT SE 3, H335 Nota D
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	(N° CAS) 26761-45-5 (N° CE) 247-979-2	< 0,2	Sens. cutanée 1, H317 Muta. 2, H341 Tox. aquatique chronique 2, H411
Glycolate de butyle	(N° CAS) 7397-62-8	< 0,2	Lésions oculaires 1, H318

	(N° CE) 230-991-7		Repr. 2, H361d STOT SE 3, H335
Cumène	(N° CAS) 98-82-8 (N° CE) 202-704-5	< 0,2	Liq. Inflamm. 3, H226 Tox.aspiration 1, H304 Carc. 1B, H350 STOT SE 3, H335 Tox. aquatique chronique 2, H411
Toluène	(N° CAS) 108-88-3 (N° CE) 203-625-9	< 0,2	Liq. inflam. 2, H225 Tox.aspiration 1, H304 Irr. de la peau 2, H315 Repr. 2, H361d STOT SE 3, H336 STOT RE 2, H373 Tox.aquatique chronique 3, H412
Acides naphténiqes, sels de nickel	(N° CAS) 61788-71-4 (N° CE) 263-000-1	< 0,03	Tox. aigüe 4, H302 Sens. resp. 1, H334 Sens. cutanée 1, H317 Muta. 2, H341 Carc. 1A, H350i STOT RE 1, H372 Aquatique aigüe 1, H400,M=10 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=10

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:

Irritation cutanée (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons et sécheresse). Toxique par contact pour les yeux Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives). Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté pour les liquides et les matières inflammables tel qu'un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser. L'exposition à des températures extrêmes peut entraîner une décomposition thermique. Voir chapitre 10, stabilité et réactivité.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Hydrocarbures
Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone
Chlorure d'hydrogène

Condition

Pendant la combustion.
Pendant la combustion.
Pendant la combustion.
Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse extinctrice résistante aux solvants polaires. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter l'inhalation des produits de décomposition thermique. Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la

vente au consommateur ou l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Eviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc). Porter des chaussures anti-statiques ou correctement mises à la terre. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...) Pour diminuer le risque d'ignition, déterminer les classifications électriques applicables pour le procédé utilisant ce produit et sélectionner un équipement de ventilation extractive locale spécifique pour éviter l'accumulation de vapeurs inflammables. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception si le produit a une volatilité telle qu'il puisse se former une atmosphère dangereuse.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger du rayonnement solaire. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	OELs Belgique	VLEP (8 h):275 mg/m3(50 ppm);VLCT(15 min.):550 mg/m3(100 ppm)	la peau
Toluène	108-88-3	OELs Belgique	VLEP(8h): 77 mg/m3(20 ppm);VLCT(15 min.):384 mg/m3(100 ppm)	la peau
Cyclohexanone	108-94-1	OELs Belgique	VLEP (8 h):40.8 mg/m3(10 ppm);VLCT(15 min.):81.6 mg/m3(20 ppm)	la peau
Xylène	1330-20-7	OELs Belgique	VLEP(8 h):221 mg/m3(50 ppm);VLCT(15 min.):442 mg/m3(100 ppm)	la peau
Oxyde de nickel (II)	61788-71-4	OELs Belgique	VLEP (Ni) (8h):0.1 mg/m3	
Cumène	98-82-8	OELs Belgique	VLEP (8 hours):50 mg/m3(10 ppm); VLCT (15 minutes):250 mg/m3(50 ppm)	la peau

OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values.

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Niveaux dérivés sans effet (DNEL)

Ingrédient	Produit de dégradation	Population	Type d'exposition humaine	DNEL
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		Employé	Cutané, exposition à long terme (8 heures), effets	796 mg/kg bw/d

			sytémiques	
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	275 mg/m3
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		Employé	Inhalation, exposition à court terme, effets locaux	550 mg/m3

Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)

Ingrédient	Produit de dégradation	Compartment	PNEC
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		Sol agricole	0,29 mg/kg d.w.
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		Eau	0,635 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		Sédiments de l'eau	3,29 mg/kg d.w.
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		Rejets intermittants dans l'eau	6,35 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		Eau de mer	0,0635 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		Sédiments de l'eau de mer	0,329 mg/kg d.w.
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		Usine de traitement des eaux d'égout	100 mg/l

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès du Centre de connaissance belge sur le bien-être au travail (BeSWIC).

8.2. Contrôles de l'exposition:

De plus, se référer à l'annexe pour plus d'information.

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Pour les situations où le matériel pourrait être exposé à une surchauffe extrême due à une mauvaise utilisation ou défaillance de l'équipement, l'utilisation avec une ventilation adéquate locale suffisante pour maintenir les niveaux de produits de décomposition thermique en dessous de leur limites d'exposition Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)**Protection des yeux/du visage:**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Ecran total.

Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 166

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux

appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Pour les situations où le matériau peut être exposé à une surchauffe extrême en raison d'une mauvaise utilisation ou d'une défaillance de l'équipement, utilisez un respirateur à adduction d'air à pression positive.

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A & P

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Se référer à l'annexe

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Couleur	Jaune
Odeur	solvant
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point de fusion / point de congélation	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	≥ 140 °C
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point d'éclair:	52,2 °C [<i>Méthode de test: Coupe fermée</i>]
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>la substance / le mélange réagit avec l'eau</i>
Viscosité cinématique	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Hydrosolubilité	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Pression de vapeur	$\leq 493,3$ Pa [<i>@ 20 °C</i>]
Densité	0,98 g/ml [<i>@ 20 °C</i>]
Densité relative	0,98 [<i>Réf. Standard :Eau = 1</i>]

Densité de vapeur relative

Pas de données de tests disponibles.

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils

Pas de données de tests disponibles.

Taux d'évaporation:

$\leq 0,05$ [Réf. Standard :BUOAC=1]

Teneur en matières volatiles:

50 - 65 % en poids

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance

Condition

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Peut être nocif en cas d'inhalation. Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Peut être nocif par contact avec la peau. Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales,

boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec les yeux:

Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmoiements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

Ingestion:

Peut être nocif en cas d'ingestion Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

Toxicité pour la reproduction / le développement

Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé. >2 000 - =5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé. >20 - =50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. >2 000 - =5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Inhalation - Vapeur	Jugement professionnel	LC50 estimé à 20 - 50 mg/l
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Polymère de méthyl méthacrylate, butyl méthacrylate acide acrylique	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Polymère de méthyl méthacrylate, butyl méthacrylate acide acrylique	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Reaction mass of α,α -4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and α,α -4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Reaction mass of α,α -4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and α,α -4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 4,76 mg/l
Reaction mass of α,α -4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and α,α -4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Inhalation - Vapeur (4	Rat	LC50 > 28,8 mg/l

3M(TM) ENCRE DE SERIGRAPHIE 884N JAUNE

	heures)		
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Ingestion	Rat	LD50 8 532 mg/kg
Cyclohexanone	Cutané	Lapin	LD50 >794, <3160 mg/kg
Cyclohexanone	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 6,2 mg/l
Cyclohexanone	Ingestion	Rat	LD50 1 296 mg/kg
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P-PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P-PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 1 mg/l
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P-PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 5,2 mg/l
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Polymer de vinyle	Cutané	Lapin	LD50 > 8 000 mg/kg
Polymer de vinyle	Ingestion	Rat	LD50 > 8 000 mg/kg
1,2,4-Triméthylbenzène	Cutané	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
1,2,4-Triméthylbenzène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 18 mg/l
1,2,4-Triméthylbenzène	Ingestion	Rat	LD50 3 400 mg/kg
Xylène	Cutané	Lapin	LD50 > 4 200 mg/kg
Xylène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 29 mg/l
Xylène	Ingestion	Rat	LD50 3 523 mg/kg
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5,7 mg/l
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
3-Dodécyl-1-(2,2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyl)pyrrolidine-2, 5-dione	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
3-Dodécyl-1-(2,2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyl)pyrrolidine-2, 5-dione	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5 mg/l
3-Dodécyl-1-(2,2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyl)pyrrolidine-2, 5-dione	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Souris	LC50 > 3,14 mg/l
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Ingestion	Rat	LD50 4 400 mg/kg
Méthacrylate de n-butyle	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Méthacrylate de n-butyle	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 27 mg/l
Méthacrylate de n-butyle	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Cumène	Cutané	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
Cumène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 39,4 mg/l

Cumène	Ingestion	Rat	LD50 1 400 mg/kg
Toluène	Cutané	Rat	LD50 12 000 mg/kg
Toluène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 30 mg/l
Toluène	Ingestion	Rat	LD50 5 550 mg/kg
Glycolate de butyle	Cutané		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Glycolate de butyle	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 6,2 mg/l
Glycolate de butyle	Ingestion	Rat	LD50 4 595 mg/kg
Acides naphténiques, sels de nickel	Ingestion	Rat	LD50 419 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Lapin	Irritation minimale.
Reaction mass of α,α -4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and α,α -4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	Lapin	Irritant
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Lapin	Aucune irritation significative
Cyclohexanone	Lapin	Irritant
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P-PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	Lapin	Aucune irritation significative
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	Lapin	Irritant
Polymer de vinyle	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
1,2,4-Triméthylbenzène	Lapin	Irritant
Xylène	Lapin	Moyennement irritant
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	Lapin	Aucune irritation significative
3-Dodécyl-1-(2,2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyl)pyrrolidine-2, 5-dione	Lapin	Corrosif
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Lapin	Moyennement irritant
Méthacrylate de n-butyle	Lapin	Irritant
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	Lapin	Aucune irritation significative
Cumène	Lapin	Irritation minimale.
Toluène	Lapin	Irritant
Glycolate de butyle	Lapin	Aucune irritation significative
Acides naphténiques, sels de nickel	Jugement professionnel	Irritation minimale.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Lapin	Moyennement irritant
Reaction mass of α,α -4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and α,α -4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	Lapin	Irritant modéré
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Lapin	Moyennement irritant
Cyclohexanone	Données in Vitro	Corrosif
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P-PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	Lapin	Aucune irritation significative
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	Lapin	Moyennement irritant
Polymer de vinyle	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
1,2,4-Triméthylbenzène	Lapin	Moyennement irritant
Xylène	Lapin	Moyennement irritant

Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	Lapin	Aucune irritation significative
3-Dodécyl-1-(2,2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyl)pyrrolidine-2, 5-dione	Lapin	Corrosif
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Lapin	Moyennement irritant
Méthacrylate de n-butyle	Lapin	Moyennement irritant
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	Lapin	Aucune irritation significative
Cumène	Lapin	Moyennement irritant
Toluène	Lapin	Irritant modéré
Glycolate de butyle	Lapin	Corrosif
Acides naphéniques, sels de nickel	Jugement professionnel	Moyennement irritant

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Cochon d'Inde	Non-classifié
Reaction mass of α,α -4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and α,α -4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	Homme et animal	Non-classifié
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Cochon d'Inde	Non-classifié
Cyclohexanone	Cochon d'Inde	Non-classifié
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P-PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	Humain	Non-classifié
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	Cochon d'Inde	Non-classifié
1,2,4-Triméthylbenzène	Cochon d'Inde	Non-classifié
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	Cochon d'Inde	Non-classifié
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Souris	Sensibilisant
Méthacrylate de n-butyle	Cochon d'Inde	Sensibilisant
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	Cochon d'Inde	Sensibilisant
Cumène	Cochon d'Inde	Non-classifié
Toluène	Cochon d'Inde	Non-classifié
Glycolate de butyle	Cochon d'Inde	Non-classifié
Acides naphéniques, sels de nickel	Composants similaires	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Acides naphéniques, sels de nickel	Jugement professionnel	Sensibilisant

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	In vitro	Non mutagène
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	In vivo	Non mutagène
Reaction mass of α,α -4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and α,α -4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	In vitro	Non mutagène
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	In vitro	Non mutagène

Cyclohexanone	In vivo	Non mutagène
Cyclohexanone	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P-PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	In vitro	Non mutagène
1,2,4-Triméthylbenzène	In vitro	Non mutagène
Xylène	In vitro	Non mutagène
Xylène	In vivo	Non mutagène
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	In vitro	Non mutagène
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	In vivo	Non mutagène
3-Dodécyl-1-(2,2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyl)pyrrolidine-2, 5-dione	In vitro	Non mutagène
(R)-p-Mentha-1,8-diène	In vitro	Non mutagène
(R)-p-Mentha-1,8-diène	In vivo	Non mutagène
Méthacrylate de n-butyle	In vitro	Non mutagène
Méthacrylate de n-butyle	In vivo	Non mutagène
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	In vivo	Mutagénique
Cumène	In vitro	Non mutagène
Cumène	In vivo	Non mutagène
Toluène	In vitro	Non mutagène
Toluène	In vivo	Non mutagène
Acides naphthéniques, sels de nickel	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acides naphthéniques, sels de nickel	In vivo	Mutagénique

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Cyclohexanone	Ingestion	Multipl espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	Inhalation	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Xylène	Cutané	Rat	Non-cancérogène
Xylène	Ingestion	Multipl espèces animales.	Non-cancérogène
Xylène	Inhalation	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Méthacrylate de n-butyle	Inhalation	Multipl espèces animales.	Cancérogène
Cumène	Inhalation	Multipl espèces animales.	Cancérogène
Toluène	Cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Inhalation	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acides naphthéniques, sels de nickel	Inhalation	Composants	Cancérogène

		similaire s	
--	--	----------------	--

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Reaction mass of α,α -4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and α,α -4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 600 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Reaction mass of α,α -4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and α,α -4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Reaction mass of α,α -4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and α,α -4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	5 semaines
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 21,6 mg/l	Pendant l'organogenèse
Cyclohexanone	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 4 mg/l	2 génération
Cyclohexanone	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 2 mg/l	2 génération
Cyclohexanone	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	LOAEL 1 100 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
Cyclohexanone	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 2 mg/l	2 génération
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 500 ppm	2 génération
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 500 ppm	2 génération
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 500 ppm	2 génération
1,2,4-Triméthylbenzène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1,2 mg/l	3 Mois
1,2,4-Triméthylbenzène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1,2 mg/l	3 Mois
1,2,4-Triméthylbenzène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1,5 mg/l	Pendant la grossesse
Xylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnell

					e
Xylène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL Non disponible	Pendant l'organogénèse
Xylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pendant la grossesse
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Multiples espèces animales.	NOAEL 591 mg/kg/jour	Pendant l'organogénèse
Méthacrylate de n-butyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	44 jours
Méthacrylate de n-butyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Méthacrylate de n-butyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 300 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Méthacrylate de n-butyle	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1,8 mg/l	Pendant la grossesse
Cumène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 11,3 mg/l	Pendant l'organogénèse
Toluène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Toluène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 2,3 mg/l	1 génération
Toluène	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	LOAEL 520 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Toluène	Inhalation	Toxique pour le développement	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus
Glycolate de butyle	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	Pendant l'organogénèse
Acides naphthéniques, sels de nickel	Ingestion	Toxique pour le développement	Composants similaires	NOAEL Pas disponible	2 génération

Lactation

Nom	Route	Organismes	Valeur
Xylène	Ingestion	Souris	Non classifié pour les effets sur ou via l'allaitement

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Reaction mass of α,α -4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and α,α -4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Pas disponible	

methylethylidene)-cyclohexanol						
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL Pas disponible	
Cyclohexanone	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Cochon d'Inde	LOAEL 16,1 mg/l	6 heures
Cyclohexanone	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Cyclohexanone	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
1,2,4-Triméthylbenzène	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
1,2,4-Triméthylbenzène	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Classification officielle	NOAEL Non disponible	
1,2,4-Triméthylbenzène	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
Xylène	Inhalation	Système auditif	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 6,3 mg/l	8 heures
Xylène	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Xylène	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Xylène	Inhalation	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 3,5 mg/l	Pas disponible
Xylène	Inhalation	Foie	Non-classifié	Multipl es espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Xylène	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multipl es espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Xylène	Ingestion	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 250 mg/kg	Non applicable
3-Dodécyl-1-(2,2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyl)pyrrolidine-2, 5-dione	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Ingestion	Système nerveux	Non-classifié		NOAEL Non disponible	
Méthacrylate de n-butyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.		NOAEL Non disponible	
Cumène	Inhalation	Dépression du	Peut provoquer somnolence ou	Multipl es	NOAEL Non	Pas disponible

		système nerveux central	vertiges	espèces animales.	disponible	
Cumène	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Humain	LOAEL 0,2 mg/l	Exposition professionnelle
Cumène	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multipl espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Toluène	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Toluène	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Toluène	Inhalation	système immunitaire	Non-classifié	Souris	NOAEL 0,004 mg/l	3 heures
Toluène	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus
Glycolate de butyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Rat	NOAEL 0,4 mg/l	4 heures

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Reaction mass of α,α -4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and α,α -4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	Inhalation	système hématopoïétique des yeux Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 2,23 mg/l	13 semaines
Reaction mass of α,α -4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and α,α -4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	Ingestion	Foie Rénale et / ou de la vessie Coeur la peau Système endocrine tractus gastro-intestinal os, dents, ongles et / ou les cheveux système hématopoïétique système immunitaire muscles Système nerveux Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	5 semaines
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 16,2 mg/l	9 jours
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Inhalation	Système olfactif	Non-classifié	Souris	LOAEL 1,62 mg/l	9 jours
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Inhalation	sang	Non-classifié	Multipl espèces animales.	NOAEL 16,2 mg/l	9 jours
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Ingestion	Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	44 jours
Cyclohexanone	Inhalation	Foie Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Lapin	NOAEL 0,76 mg/l	50 jours
Cyclohexanone	Ingestion	Foie	Non-classifié	Souris	NOAEL 4 800 mg/kg/jour	90 jours
1,2,4-Triméthylbenzène	Inhalation	système hématopoïétique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 0,5 mg/l	3 Mois
1,2,4-Triméthylbenzène	Inhalation	Système nerveux	Certaines données positives	Rat	LOAEL 0,1	3 Mois

			existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		mg/l	
1,2,4-Triméthylbenzène	Inhalation	Système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
1,2,4-Triméthylbenzène	Inhalation	Foie Rénale et / ou de la vessie Coeur Système endocrine tractus gastro-intestinal système immunitaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 1,2 mg/l	3 Mois
1,2,4-Triméthylbenzène	Ingestion	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 600 mg/kg/jour	14 jours
1,2,4-Triméthylbenzène	Ingestion	Foie système immunitaire Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Xylène	Inhalation	Système nerveux	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 0,4 mg/l	4 semaines
Xylène	Inhalation	Système auditif	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 7,8 mg/l	5 jours
Xylène	Inhalation	Foie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Xylène	Inhalation	Coeur Système endocrine tractus gastro-intestinal système hématopoïétique muscles Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 3,5 mg/l	13 semaines
Xylène	Ingestion	Système auditif	Non-classifié	Rat	NOAEL 900 mg/kg/jour	2 semaines
Xylène	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Xylène	Ingestion	Foie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Xylène	Ingestion	Coeur la peau Système endocrine os, dents, ongles et / ou les cheveux système hématopoïétique système immunitaire Système nerveux Système respiratoire	Non-classifié	Souris	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	103 semaines
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	Ingestion	Foie Coeur Système endocrine système hématopoïétique Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	4 semaines
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	LOAEL 75 mg/kg/jour	103 semaines
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Ingestion	Foie	Non-classifié	Souris	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	103 semaines
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Ingestion	Coeur Système	Non-classifié	Rat	NOAEL 600	103 semaines

		endocrine os, dents, ongles et / ou les cheveux système hématopoïétique système immunitaire muscles Système nerveux Système respiratoire			mg/kg/jour	
Méthacrylate de n-butyle	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 11 mg/l	28 jours
Méthacrylate de n-butyle	Inhalation	Système olfactif	Non-classifié	Rat	NOAEL 1,8 mg/l	28 jours
Méthacrylate de n-butyle	Inhalation	Coeur Système endocrine système hématopoïétique Foie Système nerveux Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 11 mg/l	28 jours
Méthacrylate de n-butyle	Ingestion	Système olfactif	Non-classifié	Rat	NOAEL 60 mg/kg/jour	90 jours
Méthacrylate de n-butyle	Ingestion	Système endocrine système hématopoïétique Foie Système nerveux Rénale et / ou de la vessie Coeur système immunitaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 360 mg/kg/jour	90 jours
Néodécanoate de 2,3- époxypropyle	Ingestion	système hématopoïétique Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 400 mg/kg/jour	5 semaines
Néodécanoate de 2,3- époxypropyle	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 40 mg/kg/jour	5 semaines
Cumène	Inhalation	Système auditif Système endocrine système hématopoïétique Foie Système nerveux des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 59 mg/l	13 semaines
Cumène	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 4,9 mg/l	13 semaines
Cumène	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 59 mg/l	13 semaines
Cumène	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie Coeur Système endocrine système hématopoïétique Foie Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 769 mg/kg/jour	6 Mois
Toluène	Inhalation	Système auditif des yeux Système olfactif	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnem ent et / ou abus
Toluène	Inhalation	Système nerveux	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnem ent et / ou abus
Toluène	Inhalation	Système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 2,3 mg/l	15 Mois
Toluène	Inhalation	Coeur Foie Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Inhalation	Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL 1,1	4 semaines

					mg/l	
Toluène	Inhalation	système immunitaire	Non-classifié	Souris	NOAEL Non disponible	20 jours
Toluène	Inhalation	os, dents, ongles et / ou les cheveux	Non-classifié	Souris	NOAEL 1,1 mg/l	8 semaines
Toluène	Inhalation	système hématopoïétique système vasculaire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Toluène	Inhalation	tractus gastro-intestinal	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 625 mg/kg/jour	13 semaines
Toluène	Ingestion	Coeur	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Toluène	Ingestion	Foie Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Toluène	Ingestion	système hématopoïétique	Non-classifié	Souris	NOAEL 600 mg/kg/jour	14 jours
Toluène	Ingestion	Système endocrine	Non-classifié	Souris	NOAEL 105 mg/kg/jour	28 jours
Toluène	Ingestion	système immunitaire	Non-classifié	Souris	NOAEL 105 mg/kg/jour	4 semaines
Glycolate de butyle	Ingestion	sang Rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	90 jours
Acides naphténiques, sels de nickel	Inhalation	Système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Composants similaires	NOAEL Pas disponible	13 semaines

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Risque d'aspiration
Solvant naphtha (pétrole), fraction aromatique légère	Risque d'aspiration
1,2,4-Triméthylbenzène	Risque d'aspiration
Xylène	Risque d'aspiration
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Risque d'aspiration
Cumène	Risque d'aspiration
Toluène	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Polymère de méthyl méthacrylate, butyl méthacrylate acide acrylique	28262-63-7	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	918-811-1	Algues vertes	Estimé	72 heures	EL50	3 mg/l
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	918-811-1	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	LL50	5 mg/l
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	918-811-1	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EL50	10 mg/l
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	918-811-1	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	1 mg/l
Reaction mass of $\alpha,\alpha,4$ -trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and $\alpha,\alpha,4$ -trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	701-188-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	68 mg/l
Reaction mass of $\alpha,\alpha,4$ -trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and $\alpha,\alpha,4$ -trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	701-188-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	73 mg/l
Reaction mass of $\alpha,\alpha,4$ -trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and $\alpha,\alpha,4$ -trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	701-188-3	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	62-80 mg/l
Reaction mass of $\alpha,\alpha,4$ -trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and $\alpha,\alpha,4$ -trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	701-188-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	3,9 mg/l
Reaction mass of $\alpha,\alpha,4$ -trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and $\alpha,\alpha,4$ -trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	701-188-3	Ver rouge	Expérimental	14 jours	LC50	499-799 mg/kg (poids sec)
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC10	>1 000 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	>1 000 mg/l

3M(TM) ENCRE DE SERIGRAPHIE 884N JAUNE

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	134 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	370 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	1 000 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	100 mg/l
Cyclohexanone	108-94-1	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC50	>1 000 mg/l
Cyclohexanone	108-94-1	Algues ou autres plantes aquatiques	Expérimental	72 heures	ErC50	32,9 mg/l
Cyclohexanone	108-94-1	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	527 mg/l
Cyclohexanone	108-94-1	Puce d'eau	Expérimental	24 heures	EC50	800 mg/l
Cyclohexanone	108-94-1	Algues ou autres plantes aquatiques	Expérimental	72 heures	ErC10	3,56 mg/l
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	7,72 mg/l
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	Crevete mysid	Expérimental	96 heures	LC50	2 mg/l
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	3,6 mg/l
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P-PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	106276-80-6	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P-PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	106276-80-6	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P-PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	106276-80-6	Poisson zèbre	Composant analogue	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P-PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	106276-80-6	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l

PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P-PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	106276-80-6	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC50	>1 000 mg/l
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P-PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	106276-80-6	Ver rouge	Expérimental	14 jours	LC50	>1 000 mg/kg (poids sec)
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	64742-95-6	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	LL50	8,2 mg/l
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	64742-95-6	Algues vertes	Estimé	72 heures	EL50	7,9 mg/l
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	64742-95-6	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EL50	3,2 mg/l
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	64742-95-6	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	0,22 mg/l
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	64742-95-6	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEL	2,6 mg/l
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	88917-22-0	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	>1 000 mg/l
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	88917-22-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	>1 000 mg/l
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	88917-22-0	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	111 mg/l
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	88917-22-0	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	LC50	1 090 mg/l
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	88917-22-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	1 000 mg/l
Polymer de vinyle	Confidentiel	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Xylène	1330-20-7	Boue activée	Estimé	3 heures	NOEC	157 mg/l
Xylène	1330-20-7	Algues vertes	Estimé	72 heures	EC50	4,36 mg/l
Xylène	1330-20-7	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	LC50	2,6 mg/l
Xylène	1330-20-7	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	3,82 mg/l
Xylène	1330-20-7	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEC	0,44 mg/l
Xylène	1330-20-7	Puce d'eau	Estimé	7 jours	NOEC	0,96 mg/l
Xylène	1330-20-7	Truite arc-en-ciel	Expérimental	56 jours	NOEC	>1,3 mg/l
3-Dodécyl-1-(2,2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyl)pyrrolidine-2,	79720-19-7	Carpe commune	Expérimental	96 heures	LC50	0,097 mg/l

5-dione						
3-Dodécyl-1-(2,2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyl)pyrrolidine-2, 5-dione	79720-19-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	0,374 mg/l
3-Dodécyl-1-(2,2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyl)pyrrolidine-2, 5-dione	79720-19-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	0,501 mg/l
3-Dodécyl-1-(2,2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyl)pyrrolidine-2, 5-dione	79720-19-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	0,236 mg/l
3-Dodécyl-1-(2,2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyl)pyrrolidine-2, 5-dione	79720-19-7	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	58,9 mg/l
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	0,702 mg/l
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	0,32 mg/l
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	0,307 mg/l
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	Vairon de Fathead	Expérimental	8 jours	EC10	0,32 mg/l
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	0,174 mg/l
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,153 mg/l
Méthacrylate de n-butyle	97-88-1	Bactéries	Expérimental	18 heures	EC50	>254 mg/l
Méthacrylate de n-butyle	97-88-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	31,2 mg/l
Méthacrylate de n-butyle	97-88-1	Medaka	Expérimental	96 heures	LC50	5,6 mg/l
Méthacrylate de n-butyle	97-88-1	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	25 mg/l
Méthacrylate de n-butyle	97-88-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	24,8 mg/l
Méthacrylate de n-butyle	97-88-1	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	1,1 mg/l
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	26761-45-5	Boue activée	Expérimental	3 heures	NOEC	500 mg/l
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	26761-45-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	2,9 mg/l
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	26761-45-5	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	5 mg/l
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	26761-45-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	4,8 mg/l
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	26761-45-5	Algues vertes	Expérimental	96 heures	NOEC	1 mg/l
Cumène	98-82-8	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC10	>2 000 mg/l
Cumène	98-82-8	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	2,6 mg/l
Cumène	98-82-8	Crevete mysidae	Expérimental	96 heures	EC50	1,2 mg/l
Cumène	98-82-8	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	2,7 mg/l
Cumène	98-82-8	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	2,14 mg/l
Cumène	98-82-8	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,22 mg/l
Cumène	98-82-8	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,35 mg/l

Glycolate de butyle	7397-62-8	Bactéries	Expérimental	18 heures	EC50	2 320 mg/l
Glycolate de butyle	7397-62-8	Puce d'eau	Expérimental	24 heures	EC50	280 mg/l
Toluène	108-88-3	Saumon Coho	Expérimental	96 heures	LC50	5,5 mg/l
Toluène	108-88-3	Crevette	Expérimental	96 heures	LC50	9,5 mg/l
Toluène	108-88-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	12,5 mg/l
Toluène	108-88-3	Grenouille Léopard	Expérimental	9 jours	LC50	0,39 mg/l
Toluène	108-88-3	Saumon rose	Expérimental	96 heures	LC50	6,41 mg/l
Toluène	108-88-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	3,78 mg/l
Toluène	108-88-3	Saumon Coho	Expérimental	40 jours	NOEC	1,39 mg/l
Toluène	108-88-3	Diatomée	Expérimental	72 heures	NOEC	10 mg/l
Toluène	108-88-3	Puce d'eau	Expérimental	7 jours	NOEC	0,74 mg/l
Toluène	108-88-3	Boue activée	Expérimental	12 heures	IC50	292 mg/l
Toluène	108-88-3	Bactéries	Expérimental	16 heures	NOEC	29 mg/l
Toluène	108-88-3	Bactéries	Expérimental	24 heures	EC50	84 mg/l
Toluène	108-88-3	Ver rouge	Expérimental	28 jours	LC50	>150 mg par kg de poids corporel
Toluène	108-88-3	Microbes du sol	Expérimental	28 jours	NOEC	<26 mg/kg (poids sec)
Acides naphthéniques, sels de nickel	61788-71-4	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	LC50	2,5 mg/l
Acides naphthéniques, sels de nickel	61788-71-4	Poisson	Estimé	96 heures	LC50	9,5 mg/l
Acides naphthéniques, sels de nickel	61788-71-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	ErC50	0,44 mg/l
Acides naphthéniques, sels de nickel	61788-71-4	Puce d'eau	Estimé	48 heures	LC50	0,083 mg/l
Acides naphthéniques, sels de nickel	61788-71-4	Grenouille africaine à griffes	Estimé	101 heures	EC10	0,54 mg/l
Acides naphthéniques, sels de nickel	61788-71-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	ErC10	0,031 mg/l
Acides naphthéniques, sels de nickel	61788-71-4	Scud	Estimé	28 jours	EC10	522 mg/l
Acides naphthéniques, sels de nickel	61788-71-4	Puce d'eau	Estimé	7 jours	EC10	0,007 mg/l
Acides naphthéniques, sels de nickel	61788-71-4	Poisson zèbre	Estimé	8 jours	NOEC	0,25 mg/l
Acides naphthéniques, sels de nickel	61788-71-4	Boue activée	Estimé	30 minutes	EC50	210 mg/l
Acides naphthéniques, sels de nickel	61788-71-4	le col-vert	Estimé	90 jours	NOEC	1 274 ppm régime
Acides naphthéniques, sels de nickel	61788-71-4	Ver rouge	Estimé	28 jours	EC10	303 mg/kg (poids sec)
Acides naphthéniques, sels de nickel	61788-71-4	Microbes du sol	Estimé	28 jours	EC10	102 mg/kg (poids sec)
Acides naphthéniques, sels de nickel	61788-71-4	Collemboule	Estimé	28 jours	NOEC	232 mg/kg (poids sec)
Acides naphthéniques, sels de nickel	61788-71-4	tomate	Estimé	21 jours	NOEC	70 mg/kg (poids sec)

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test	Protocole
----------	--------	--------------	-------	--------------	------	-----------

					résultat	
Polymère de méthyl méthacrylate, butyl méthacrylate acide acrylique	28262-63-7	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	918-811-1	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	49.6 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OECD 301F - Manometric Respiro
Reaction mass of α,α -4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and α,α -4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	701-188-3	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	80 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 310 CO2 Headspace
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	87.2 %BOD/Th OD	OCDE 301C
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	Expérimental Biodégradation intrinsèque aquatique.		Déplétion du carbone organique	>100 % Suppression de carbone organique dissous COD	similaire à OCDE 302B
Cyclohexanone	108-94-1	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	87 %BOD/ThO D	OCDE 301C
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	>60 %BOD/Th OD	OECD 301F - Manometric Respiro
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	11.8 heures (t 1/2)	
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P-PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	106276-80-6	Modelé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	3 %BOD/ThO D	Catalogic™
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	64742-95-6	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	78 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OECD 301F - Manometric Respiro
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	88917-22-0	Composant analogue Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	90 % Suppression de carbone organique dissous COD	OECD 301F - Manometric Respiro
Polymer de vinyle	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Xylène	1330-20-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	90-98 %BOD/ThO D	OECD 301F - Manometric Respiro
Xylène	1330-20-7	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	1.4 jours (t 1/2)	
3-Dodécyl-1-(2,2, 6, 6-tétraméthyl-4-	79720-19-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	0 % Evolution de	OCDE 301B - Mod. CO2

pipéridyl)pyrrolidine-2, 5-dione					CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	
3-Dodécyl-1-(2,2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyl)pyrrolidine-2, 5-dione	79720-19-7	Expérimental Biodégradation intrinsèque aquatique.	28 jours	Demande biologique en oxygène	3 %BOD/ThO D	OCDE 302C - MITI (II) modifié
3-Dodécyl-1-(2,2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyl)pyrrolidine-2, 5-dione	79720-19-7	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	>1 Années (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	98 %BOD/ThO D	OCDE 301C
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	Expérimental Biodégradation	14 jours	Déplétion du carbone organique	>93.8 % Suppression de carbone organique dissous COD	OCDE 303A - Essai de simulation traitement aérobie
Méthacrylate de n-butyle	97-88-1	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	88 %BOD/ThO D	OCDE 301C
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	26761-45-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	11.6 %BOD/Th OD	OECD 301F - Manometric Respiro
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	26761-45-5	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	9.9 jours (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Cumène	98-82-8	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	33 %BOD/ThO D	OCDE 301C
Cumène	98-82-8	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	4.5 jours (t 1/2)	
Glycolate de butyle	7397-62-8	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	81 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Toluène	108-88-3	Expérimental Biodégradation	20 jours	Demande biologique en oxygène	80 %BOD/ThO D	APHA Méthode standzrd Eau /Eaux usées
Toluène	108-88-3	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	5.2 jours (t 1/2)	
Acides naphténiqes, sels de nickel	61788-71-4	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Polymère de méthyl méthacrylate, butyl méthacrylate acide acrylique	28262-63-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	918-811-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

Reaction mass of α,α -4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and α,α -4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	701-188-3	Composant analogue Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.78	
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.36	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
Cyclohexanone	108-94-1	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.86	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	Expérimental BCF - Poisson	56 jours	Facteur de bioaccumulation	≤ 275	OECD305-Bioconcentration
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P-PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	106276-80-6	Modelé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	35	Catalogic™
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	64742-95-6	Estimé BCF - Poisson	42 jours	Facteur de bioaccumulation	598	OECD305-Bioconcentration
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	88917-22-0	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.61	EC A.8 coefficient de partage
Polymer de vinyle	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Xylène	1330-20-7	Expérimental BCF - Poisson	56 jours	Facteur de bioaccumulation	25.9	
3-Dodécyl-1-(2,2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyl)pyrrolidine-2, 5-dione	79720-19-7	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	≥ 5.7	EC A.8 coefficient de partage
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	Modelé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	2100	Catalogic™
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	4.57	
Méthacrylate de n-butyle	97-88-1	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.88	
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	26761-45-5	Modelé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	28	Catalogic™
Cumène	98-82-8	Modelé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	140	Catalogic™
Cumène	98-82-8	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.55	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
Glycolate de butyle	7397-62-8	Modelé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	2.8	Catalogic™
Toluène	108-88-3	Expérimental FBC - Autres	72 heures	Facteur de bioaccumulation	90	
Toluène	108-88-3	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.73	
Acides naphténiqes, sels de nickel	61788-71-4	Composant analogue Bioconcentratie	180 jours	Facteur de bioaccumulation	4	

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Reaction mass of α,α -4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and α,α -4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	701-188-3	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	213 l/kg	Episuite™
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	4 l/kg	Episuite™
Cyclohexanone	108-94-1	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	39 l/kg	Episuite™
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P-PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	106276-80-6	Composant analogue Mobilité dans le sol	Koc	1 614 l/kg	OCDE 121 estimation de Koc par HPLC
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	88917-22-0	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	187 l/kg	OCDE 121 estimation de Koc par HPLC
3-Dodécyl-1-(2,2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyl)pyrrolidine-2, 5-dione	79720-19-7	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	>430000 l/kg	OCDE 121 estimation de Koc par HPLC
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	9 245 l/kg	Episuite™
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	26761-45-5	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	143 l/kg	OCDE 121 estimation de Koc par HPLC
Cumène	98-82-8	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	700	Episuite™
Toluène	108-88-3	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	37-160 l/kg	

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Les produits de combustion comprendront l'acide halogénique (HCl / HF / HBr). L'installation doit être capable de traiter les matériaux halogénés. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées

comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 01 11* Déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1210	UN1210	UN1210
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	ENCRE D'IMPRIMERIE	ENCRE D'IMPRIMERIE	ENCRE D'IMPRIMERIE
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Non dangereux pour l'environnement	Ne s'applique pas.	N'est pas un polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	F1	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus

d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Classification</u>	<u>Réglementation</u>
Cumène	98-82-8	Carc. 1B	Règlement (CE) N° 1272/2008, table 3.1
Cumène	98-82-8	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Cyclohexanone	108-94-1	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Méthacrylate de n-butyle	97-88-1	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Toluène	108-88-3	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Xylène	1330-20-7	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation:

La/les substance(s) suivante(s) contenues dans ce produit est/sont soumises via l'Annexe XVII de REACH aux restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation si elle(s) est/sont présentes dans certaines substances dangereuses, certains mélanges et articles. Les utilisateurs de ce produit doivent être conformes avec les restrictions applicables selon les provisions mentionnées.

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>
Toluène	108-88-3
Xylène	1330-20-7

Statut des restrictions: listé en Annexe XVII de REACH

Utilisations restreintes: Voir l'Annexe XVII du Règlement REACH (EC) No 1907/2006 pour les conditions de restriction.

Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Catégorie de Dangers	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
	Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
E2 Dangereux pour le milieu	200	500

aquatique		
P5c LIQUIDES INFLAMMABLES	5000	50000

*Si maintenu à une température supérieure à son point d'ébullition ou si des conditions de traitement particulières, telles qu'une pression élevée ou une température élevée, peuvent créer des risques d'accident majeur, les LIQUIDES INFLAMMABLES P5a ou P5b peuvent s'appliquer

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2

Substances dangereuses	Identifiant(s)	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
		Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	10	50
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	10	50
Cumène	98-82-8	10	50
Cyclohexanone	108-94-1	10	50
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	10	50
Méthacrylate de n-butyle	97-88-1	10	50
Toluène	108-88-3	10	50
Xylène	1330-20-7	10	50

Règlement (EU) No 649/2012

Aucun produit chimique répertorié

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H350i	Peut provoquer le cancer par inhalation.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition

H373	prolongée. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été modifiée.
 Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
 Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
 - L'information a été modifiée.
 Section 11: Toxicité aiguë (Tableau) - L'information a été modifiée.
 Section 11: Tableau danger par aspiration - L'information a été modifiée.
 Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
 Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
 Section 11 : Tableau lactation - L'information a été ajoutée.
 Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
 Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
 Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
 Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
 Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
 Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
 Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.
 Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été modifiée.
 12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
 12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
 Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été modifiée.
 Section 15: Restrictions concernant les informations sur les ingrédients de fabrication - L'information a été modifiée.
 Section 15 : Texte de la substance Seveso - L'information a été modifiée.

Annexe

Titre	
Identification de la substance	Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle; EC No. 203-603-9; Numéro CAS 108-65-6;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation professionnelle des revêtements
étape du cycle de vie	Pour usage professionnel/industriel uniquement
activités participatives	PROC 05 -Mélange dans des processus par lots PROC 08b -Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC 10 -Application au rouleau ou au pinceau ERC 08a -Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC 08d -Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Application of product with a roller or brush. Préparation ou mélange de matériaux solides ou liquides. Transfert de substance / mélange avec des contrôles d'ingénierie dédiés.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	État physique: Liquide Conditions générales d'exploitation Présume l'utilisation à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante; Durée d'utilisation: 8 heures / jour;

Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : Mesures de la gestion du risque Santé humaine Non nécessaire; Environnemental Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchets. Se référer à la section 13 de cette FDS.
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifiées sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifiées sont mises en place.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volumes des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur <http://www.3m.com/be>